

L'UNIVERSITÉ DE NÎMES SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA CCI GARD POUR FACILITER L'ACCÈS AUX APPELS D'OFFRES DES ENTREPRISES GARDOISES

L'UNIVERSITÉ DE NÎMES Publiée le mercredi 19 Mai 2021 - Formation

Nîmes le 18/05/2021

La CCI Gard et l'Université de Nîmes, au travers de leurs présidents respectifs, MM. Eric Giraudier et Benoît Roig, ont signé la convention de partenariat visant à intégrer les appels d'offre de l'Université sur la plateforme de veille de marchés pour les entreprises, développée par la CCI Gard.

L'Université de Nîmes s'engage à publier l'ensemble de ses appels d'offre sur business-in-gard.fr, qui seront analysés par les experts de la CCI puis adressés aux entreprises inscrites sur la plateforme répondant aux critères.

Les entreprises industrielles gardoises présentant un taux de pénétration plus faible que dans les autres départements pour les marchés publics, la CCI Gard a développé cette solution simple, gratuite et efficace pour les accompagner efficacement. En effet, toutes les entreprises n'ont pas les ressources ni les compétences administratives pour répondre aux appels d'offres.

L'Université est un partenaire majeur de cette initiative, puisque elle est en plein développement et expansion au travers notamment de nombreux projets immobiliers (construction, réhabilitation, modernisation).

« L'université entend continuer à contribuer au développement économique de son territoire. Ce partenariat avec la CCI, et l'accès à la plateforme des marchés permettront à l'université d'accroître sa visibilité et renforcer les liens avec les entreprises du Gard » s'engage Benoit Roig, président de l'université de Nîmes.